



LE FOYER RURAL

D'ÉPIAIS RHUS

ORGANISE SA

33ème BROCANTE

LE DIMANCHE 19 mai 2024

de 8 H 00 à 18 H 00 (accueil des exposants de 6h30 à 7h45)

qui se déroulera dans le village

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

au 06.31.28.97.06

ou par mail : frep@laposte.net

TARIFS

5 Euros le mètre (minimum 2 mètres)

Supplément de **8 Euros** par véhicule de 4,5 m maximum.(*)

(*) Certains emplacements peuvent être réservés avec le stationnement d'un véhicule, moyennant un supplément de 8 € pour un véhicule de **4,5 m maximum** (préciser véhicule).

Les emplacements seront attribués en fonction de la place disponible et de la continuité dans les rues du village afin de regrouper les exposants,

Les exposants s'engagent à respecter le règlement de la manifestation à savoir :

- *Etre inscrits auprès des organisateurs avant le 5 mai 2024,*
- *Arrivée et déballage entre 6h30 et 8h aux emplacements désignés par les seuls organisateurs,*
- *Départ à partir de 18h (en cas d'intempéries, les organisateurs se réservent le droit de modifier l'heure de départ),*
- *Les véhicules sont stationnés sur les emplacements autorisés ; la circulation routière est interdite sur le périmètre de la brocante de 8h à 18h.*
- *Ne pas vendre d'armes et/ou produits prohibés, de copies d'ancien, d'alimentation, friandises ou boissons, d'objets neufs,*
- *Respecter l'environnement de la Commune qui vous accueille et mettre vos détritiques dans les sacs poubelles qui vous seront distribués,*
- *Se référer à la Loi n° 87-962 du 30 novembre 1987, relative à la prévention et à la répression du recel et organisant la vente ou l'échange d'objets mobiliers,*
- *Dans le cas où l'exposant ne participerait pas, pour une raison quelconque (intempéries comprises) à ladite brocante, celui-ci ne pourra prétendre à aucun remboursement.*
- *Les particuliers attestent sur l'honneur ne participer qu'à 2 brocantes maximum dans l'année civile selon l'arrêté préfectoral du 09-01-09 et le décret 2009-16 du 07-01-2009 relatif aux ventes de déballage, être des vendeurs occasionnels et ne pas procéder à des opérations d'achat pour revente.*

BULLETIN de RESERVATION

A retourner au plus tard le 5 mai 2024

au : FOYER RURAL D'EPIAIS RHUS,
22, rue Saint Didier - 95810 EPIAIS RHUS
ou **par mail à l'adresse suivante : frep@laposte.net (1)**

Nom : Prénom.....

ou Raison Sociale.....

Adresse.....

.....

Code Postal..... Localité.....

Téléphone :Mail :

N° de la carte d'Identité.....

Délivrée le à.....

Par.....

Pour les Sociétés : N° du RC.....

Délivrée le à.....

La photocopie recto-verso de la Carte d'Identité ou n° Registre du commerce ou carte professionnelle est à joindre **impérativement** au présent bulletin d'inscription.

Métrage souhaité : soit 5 €x = €

Option véhicule Marque/Type :

(+ 8 €jusqu'à 4,50m) = €

Total ...= €

Règlement par chèque à l'ordre du FOYER RURAL D'EPIAIS RHUS

Je soussigné (e)

désire, après avoir lu et approuvé les conditions de participation, réserver un emplacement pour la **brocante d'EPIAIS RHUS du dimanche 19 mai 2024.**

Date..... Signature.....

(1) à confirmer par courrier avec les pièces justificatives demandées et le règlement

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) Mme, Mlle, M.....
Né(e) leà
Demeurant (*adresse complète*).....
.....

J'atteste sur l'honneur :

- n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,
- ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à le
- N'étant pas assujetti à la Taxe Professionnelle, être vendeur occasionnel d'objets personnels, ne pas procéder à des opérations d'achat pour revendre, considérées comme commerciales (Articles 1er et 632 du Code du Commerce) et de ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal).

Le..... Signature

Types des objets à vendre :
.....
.....
.....

NB : La présente réservation ne sera pas prise en considération si :

- *tous les renseignements demandés ne sont pas fournis,*
- *la totalité des sommes dues n'a pas été réglée.*

Précisions éventuelles à l'attention des organisateurs :